

# SANTÉ DES CADRES

## ATELIERS DE PRÉVENTION



## PREVENTION DES CONDUITES ADDICTIVES EN ENTREPRISE

La question des conduites addictives dans le monde du travail par consommation de substances psycho actives constitue une préoccupation importante tant au niveau des entreprises que des pouvoirs publics.

Les consommations occasionnelles ou répétées de substances psychoactives (alcool, cannabis, médicaments...), au travail notamment, peuvent avoir des conséquences importantes pour les entreprises (dysfonctionnement, absentéisme, accident de travail, image de marque altérée, éventuelle mise en cause de la responsabilité de l'employeur), mais également pour le salarié (altération de son état de santé, risque de perte d'emploi et de désinsertion socio-professionnelle).

La prévention et la prise en charge des conduites addictives est donc nécessaire et elle repose sur la mise en place d'une démarche collective pour aboutir à un protocole accepté par tous.

Cet atelier généraliste précisera les moyens à mettre en œuvre, les limites et les rôles de chacun sur les points suivants : dépistage, suivi, prise en charge, retrait ou maintien au poste...

Nous vous proposerons aussi pour votre boîte à outils le Kit Addicto 2017 créé par l'AMETRA qui vous aidera à traiter des thèmes suivants :

- ✓ De la prise en charge individuelle, à la prise en charge collective dans l'entreprise.
- ✓ Employeur : entre devoir et pouvoir, quel équilibre ?
- ✓ Faire un état des lieux de la consommation dans votre entreprise.
- ✓ Conduite à tenir en cas de trouble aigu du comportement évoquant l'ivresse.
- ✓ Constat d'un trouble aigu du comportement évoquant l'ivresse.
- ✓ Quelques conseils pour favoriser la sécurité dans l'organisation d'un pot avec boissons alcoolisées.
- ✓ Et si vous faisiez le point sur votre consommation ? Alcool, Cannabis, questionnaire d'évaluation et numéros d'aide.

VENDREDI 16 MARS 2018

DE 9h00 A 11h00

Public cible : SALARIÉS EN  
SITUATION DE MANAGEMENT

Lieu de l'atelier :  
AMETRA

525 rue de la Croix Verte  
34090 MONTPELLIER



### INSCRIPTION

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

Par mail à l'adresse suivante :  
[santedescadres@ametra.asso.fr](mailto:santedescadres@ametra.asso.fr)

Merci de préciser vos :  
Nom, prénom, entreprise, numéro de  
téléphone, fonction et le titre de l'atelier choisi.

La participation aux ateliers de prévention est  
comprise dans les cotisations employeur.



# BULLETIN DE PARTICIPATION

## 'PRÉVENTION DES CONDUITES ADDICTIVES EN ENTREPRISE'

*Pour rappel : inscription possible si votre employeur est adhérent à l'AMETRA.*



Nom : .....

Prénom : .....

N° de téléphone : .....

Adresse mail : .....

Entreprise : .....

Poste occupé : .....

Combien de personnes managez-vous ? .....

Bulletin à renvoyer à [santedescadres@ametra.asso.fr](mailto:santedescadres@ametra.asso.fr)

